RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00366
Numéro SIREN : 809 437 304
Nom ou dénomination : AD SENIORS 37

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2019 sous le numéro de dépôt 5680

SARL AD SENIORS 37
37000 TOURS

2019005680

DE TOURS
22 JUIL. 2019
GREFFE

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/08/2018 12	Exercice N-1 31/08/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	%
FRAIS D'ETABLISSEMENT		3 180	3 180-	100.00-
20100000 FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	8 100	8 100		
28010000 FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	8 100-	4 920-	3 180-	64.63-
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	468	768	300-	39.06-
20510000 SITE INTERNET	1 500	1 500		
28051000 AMORT SITE INTERNET	1 032-	732-	300-	40.98-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	610		610	
21830000 MATÉRIEL BUREAU , INFORMATIQUE	610		610	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	561	800	239-	29.90-
27500000 DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT VERSÉS	239-		239-	
27685000 SUR DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS	800	800		
Total II	1 638	4 748	3 110-	65.49-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	37 792	14 143	23 649	167.22
41000000 CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	37 792	14 143	23 649	167.22
AUTRES CREANCES	10 814	3 331	7 483	224.67
42500000 PERSONNEL-AVANCES ET ACOMPTES	500		500	
44400000 ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE	4 521	2 523	1 998	79.19
44566000 T.V.A. S AUTRE BIEN ET SERVICE	363		363	
44566100 TVA/ FACT NON REGLEES	92		92	
44571010 TVA COLLECTEE 10%	1		1	
44571020 TVA COLLECTEE 20%		81	81-	100.00-
44860000 CHARGES À PAYER		727	727-	100.00-
44870000 PRODUITS À RECEVOIR	5 337		5 337	
DISPONIBILITES	15 020	6 198	8 822	142.35
51200000 CREDIT DU NORD	15 020	6 198	8 822	142.35
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		500	500-	100.00-
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		500	500-	100.00-
Total III	63 626	24 171	39 455	163.23
TOTAL GENERAL	65 265	28 919	36 345	125.68

SARL AD SENIORS 37
37000 TOURS

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/08/2018 12	Exercice N-1 31/08/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	%
CAPITAL	3 000	3 000		
10130000 CAP. SOUSCRIT APPELÉ, VERSÉ	3 000	3 000		
REPORT A NOUVEAU	2 190-	130-	2 059-	NS
11900000 REPORT À NOUVEAU (SOLDE DÉBIT)	2 190-	130-	2 059-	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	20 061	2 059-	22 121	NS
Total I	20 871	810	20 061	NS
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	7 278	11 663	4 386-	37.60-
16410000 PRET CREDIT DU NORD 14KE	4 858	7 680	2 821-	36.74-
16420000 PRET BPIFINANCE 7KE	2 419	3 984	1 564-	39.27-
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	7 000		7 000	
45510000 C/C GERANTE	7 000		7 000	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	701		701	
40000000 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTA	701		701	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	28 926	16 358	12 567	76.82
42100000 PERSONNEL. RÉMUNÉRATIONS DUES	12 064	4 911	7 153	145.66
42500800 PERSONNEL-AVANCES ET ACOMPTES	50		50	
42820000 DETTES PROV. CONGÉS À PAYER	6 130	4 640	1 490	32.11
43100000 SÉCURITÉ SOCIALE	4 191	1 552	2 639	170.10
43720000 RETRAITE	1 552	1 662	110-	6.63-
43730000 PREVOYANCE		17	17-	100.00-
43820000 CHGES SOCIALES CONGÉS À PAYER	926	714	212	29.62
44551000 T.V.A. À DÉCAISSER	911	1 245	334-	26.83-
44566000 T.V.A. S AUTRE BIEN ET SERVICE		115	115-	100.00-
44571020 TVA COLLECTEE 20%	945		945	
44571055 TVA COLLECTEE 5.5%	28	3	25	883.10
44860000 CHARGES À PAYER	2 130		2 130	
44861000 AUTRES CHARGE A PAYER		1 500	1 500-	100.00-
AUTRES DETTES	489	87	402	460.45
41000000 CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	268	87	181	207.10
46700000 AUTRES CPTES DÉBIT. OU CRÉDIT.	221		221	
Total IV	44 393	28 109	16 284	57.93
TOTAL GENERAL	65 265	28 919	36 345	125.68

SARL AD SENIORS 37
37000 TOURS

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/08/2018 12	Exercice N-1 31/08/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		195 022	99 930	95 092	95.16
70600010	PRESTATIONS DE SERVICES 10%	1 354	30	1 324	NS
70600020	PRESTATIONS DE SERVICES 20%	12 554	781	11 773	NS
70600055	PRESTATIONS DE SERVICE 5.5%	181 112	97 533	83 579	85.69
70680000	PRESTATIONS EXO	2		2	
70880000	AUT PRODTS D'ACTIVITÉS ANNEXES		1 586	1 586-	100.00-
Chiffre d'affaires NET		195 022	99 930	95 092	95.16
AUTRES PRODUITS		1 069		1 069	
75800000	PRODT DIVERS GESTION COURANTE	1 069		1 069	
Total des Produits d'exploitation		196 090	99 930	96 161	96.23
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		180		180	
60100000	ACHATS STOCKÉS MATIÈRES PREM.	180		180	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		30 696	26 198	4 498	17.17
60400000	ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATION	1 205		1 205	
60410000	PREST. ENTREPRENEURIAT CONSEIL	2 410	2 160	250	11.57
60430000	PREST. RESEAU	6 941	2 400	4 541	189.19
60610000	FOURNITURES NON STOCKABLES-EAU	458	300	158	52.68
60630000	FOURNIT ENTRETIEN PETIT ÉQUIPT	1 002	528	474	89.81
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 462	718	744	103.68
60680000	AUTRES MATIÈRES ET FOURNITURES	14		14	
61220000	CRÉDITBAIL MOBILIER	219		219	
61320000	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	8 217	8 004	213	2.66
61351000	LOCATION MEDISYS	1 860	865	995	115.03
61561000	MAINTENANCE MEDISYS	650	600	50	8.33
61600000	PRIMES D'ASSURANCES	624	849	224-	26.43-
61810000	DOCUMENTATION GÉNÉRALE	13		13	
62220000	COMMISS ET COURTAGE SUR VENTES	35	28	7	24.42
62270000	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	168	410	242-	59.01-
62310000	ANNONCES ET INSERTIONS		162	162-	100.00-
62340000	CADEAUX À LA CLIENTÈLE		51	51-	100.00-
62500000	DÉPLACEMENTS		101	101-	100.00-
62510000	VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	987	311	676	217.63
62520000	INDEM KM	1 618	5 397	3 780-	70.03-
62560000	MISSIONS	10	6	4	63.67
62570000	RÉCEPTIONS	147	915	768-	83.94-
62600000	FRAIS TELECOM	927	418	510	122.03
62610000	FRAIS POSTAUX	661	502	158	31.54
62780000	AUT FRAIS ET COMM PRESTAT SERV	725	903	178-	19.72-
62810000	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS.)	80	80		
62811000	FORMATION PERSONNEL		490	490-	100.00-
62830000	FORMATION PERSONNEL	264		264	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		3 512	2 097	1 415	67.47
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE		286	286-	100.00-
63330000	FORMAT PROFESSIONNELLE CONTINU	3 989	736	3 253	441.99
63511000	CFE	520	75	445	593.33
63512000	TAXES FONCIÈRES	709-	709	1 418-	200.00-
63780000	TAXES DIVERSES	288-	291	579-	198.87-

SARL AD SENIORS 37
37000 TOURS

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2018 12	Exercice N-1 31/08/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	%
SALAIRES ET TRAITEMENTS	129 368	62 747	66 621	106.18
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	121 718	59 833	61 884	103.43
64116000 INDEMNITE DE LICENCIEMENT	665		665	
64120000 CONGÉS PAYÉS	1 490	2 822	1 333-	47.21-
64140000 INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS	5 495	91	5 404	NS
CHARGES SOCIALES	7 236	8 122	886-	10.90-
64510000 COTISATIONS À L'URSSAF	10 011	4 784	5 227	109.26
64513000 COTIS PREVOYANCE		2	2-	100.00-
64532000 COTISATIONS RETRAITE	7 122	3 504	3 619	103.27
64550000 VARIATION CHG/CP	212	426	215-	50.37-
64750000 MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	573	380	193	50.79
64900000 CREDIT D'IMPOT COMP EMPLOI	10 682-	975-	9 707-	995.59-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	3 480	2 424	1 056	43.56
68111000 DOT.AMORT IMMOB INCORPORELLES	3 480	2 424	1 056	43.56
AUTRES CHARGES	140		140	
65800000 CHGE DIVERSE GESTION COURANTE	140		140	
Total des Charges d'exploitation	174 612	101 587	73 025	71.88
Résultat d'exploitation	21 478	1 658-	23 136	NS
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	593	402	192	47.70
66160000 INTÉR BANC. ET OPÉRAT.FINANCEM	593	402	192	47.70
Total des Charges financières	593	402	192	47.70
Résultat financier	593-	402-	192-	47.70-
Résultat courant avant impôts	20 885	2 059-	22 945	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES	824		824	
69500000 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	824		824	
Total des produits	196 090	99 930	96 161	96.23
Total des charges	176 029	101 989	74 040	72.60
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	20 061	2 059-	22 121	NS

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté Égalité Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2018

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01092017	et clos le	31082018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				**Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case**	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				**Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD**	

Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépot de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL AD SENIORS 37	9 RUE DE CLOCHEVILLE
SIRET 8 0 9 4 3 7 3 0 4 0 0 0 4 5	37000 TOURS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: AIDE A DOMICILE

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	2 943	Déficit
Bénéfice imposable à 15%				

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19%

PV à long terme imposables à 0%

PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines

Pôle de compétivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies

Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies

Autres dispositifs

Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers côtées

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W — dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	**Nom et adresse du conseil:**
Tél:	*Tél:*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	**Identité du déclarant:**
N° d'agrément du CGA	Date: 30.11.2018 Lieu FONDETTES
	Qualité et nom du signataire: Gérante DE FRANSSU Stépha
Tél:	Signature

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD à la rubrique « NOUVEAUTES »).

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2018

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué. 3	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2018

Désignation de l'entreprise : SARL AD SENIORS 37 — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 9 RUE DE CLOCHEVILLE 37000 TOURS — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 8 0 9 4 3 7 3 0 4 0 0 0 4 5 — Néant ☐ *

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3 (Exercice N clos le 31082018)	Net 4 (N-1 : 31082017)
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	8 100	AC	8 100		3 180
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 500	AG	1 032	468	768
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	610	AU		610	
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	561	BI		561	800
	TOTAL (II)	BJ	10 770	BK	9 132	1 638	4 748
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	37 792	BY		37 792	14 143
	Autres créances (3)	BZ	10 814	CA		10 814	3 331
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	15 020	CG		15 020	6 198
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			500
	TOTAL (III)	CJ	63 626	CK		63 626	24 171
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	74 397	1A	9 132	65 265	28 919

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP 561	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

En Euros.

QUADRATUS informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2018

Désignation de l'entreprise : SARL AD SENIORS 37

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....3....000.....)	DA	3 000	3 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(2 190)	(130)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	20 061	(2 059)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	20 871	810
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 278	11 663
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	7 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	701	
	Dettes fiscales et sociales	DY	28 926	16 358
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	489	87
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	44 393	28 109
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	65 265	28 919
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Ecart de réévaluation libre	ID		
	Réserve de réévaluation (1976)	IE		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	44 393	28 109
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRAUD Informatique

En Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2018

Désignation de l'entreprise : SARL AD SENIORS 37 — Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N France		Exercice N Exportations et livraisons intracommunautaires		Exercice N Total		Exercice (N-1)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	195 022	FH		FI	195 022	99 930
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	195 022	FK		FL	195 022	99 930
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 069	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	196 090	99 930
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	180	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	30 696	26 198
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 512	2 097
	Salaires et traitements*					FY	129 368	62 747
	Charges sociales (10)					FZ	7 236	8 122
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	3 480	2 424
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	140	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	174 612	101 587
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	21 478	(1 658)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	593	402
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	593	402
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(593)	(402)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	20 885	(2 059)

En Euros.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire article 53 A du Code Général des Impôts

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2018

Désignation de l'entreprise : SARL AD SENIORS 37

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	824	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	196 090	99 930
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	176 029	101 989
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	20 061	(2 059)
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	219	
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

Exercice N	
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

Exercice N	
Charges antérieures	Produits antérieurs

QUADRATUS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2018

Désignation de l'entreprise : SARL AD SENIORS 37 — Néant [ ] *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ	8 100	D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	1 500	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions : Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions : Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions : Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS		KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles : Installations générales, agencements aménagements divers *	KV		KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport *	KY		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles : Matériel de bureau et mobilier informatique	LB		LC		LD	610
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles : Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III	LN		LO		LP	610
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations	8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	800	1U		1V	440
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	800	LR		LS	440
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0G	10 400	0H		0J	1 050

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste (1)		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CO		D0	8 100	D7	8 100
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW	1 500	1X	1 500
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions : Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions : Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions : Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles : Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles : Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles : Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	610	MU	610
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles : Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG		NH	610	NI	610
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		0U		M7		0W	
FINANCIÈRES	Autres participations	I0		0X		0Y		0Z	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	679	2F	561	2G	561
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ	679	NK	561	2H	561
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		0K	679	0L	10 770	0M	10 770

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

QUADRATUS Informatique

6 AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AD SENIORS 37

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	4 920	EL	3 180	EM		EN	8 100
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	732	PF	300	PG		PH	1 032
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	5 652	ØP	3 480	ØQ		ØR	9 132

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst.gales,agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisitions de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2018

Désignation de l'entreprise : SARL AD SENIORS 37

Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.	10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

En Euros.

QUADRATUS informatique

Formulaire obligatoire article 53 A du Code Général des Impôts

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2018

Désignation de l'entreprise : SARL AD SENIORS 37 Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	561	UV	561	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	37 792		37 792		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	500		500		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	4 521		4 521		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	456		456		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	5 337		5 337		
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	49 167	VU	49 167	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	4 858	4 858		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	2 419	2 419		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	701	701		
Personnel et comptes rattachés		8C	18 244	18 244		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	6 668	6 668		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	1 884	1 884		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 130	2 130		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	7 000	7 000		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	489	489		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	44 393	VZ 44 393		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	296	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	4 681	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

QUADRATUS informatique

En Euros.

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL AD SENIORS 37 — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31082018

I. RÉINTEGRATIONS

		Code	Montant
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	20 061
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) – de l'exploitant ou des associés	WB	
	Rémunération du travail – de son conjoint — moins part déductible * — à réintégrer :	WC	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous) — WD ; Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles — WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I) — WF ; Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS) — WG	XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option — RA ; (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) — RB)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III) — WI ; Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS) — XX	XW	
	Amendes et pénalités — WJ ; Charges financières (art. 212 bis)* — XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*	XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)	I7	824
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E. — WL ; Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI — L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)	I8	
	Moins-values nettes à long terme – imposées au taux de 0 %	ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * – Plus-values nettes à court terme	WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * – Plus-values soumises au régime des fusions	WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)	XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.) — SU ; Zones d'entreprises * (activité exonérée) — SW ; Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C) — SX ; Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro — M8	WQ	
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage	Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage	Y3	
	TOTAL I	WR	20 885

II. DÉDUCTIONS

		Code	Montant
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *	WT	
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme – imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)	WV	
	– imposées aux taux de 0 %	WH	
	– imposées aux taux de 19 %	WP	
	– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW	
	– imputées sur les déficits antérieurs	XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %	I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*	WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations — 2A)	XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.	ZY	
	Majoration d'amortissement *	XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations * : Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies) — K9 ; Entreprises nouvelles 44 sexies — L2 ; Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A) — L5 ; Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies) — L6 ; Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C) — K3 ; Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies) — PA ; Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A) — ØV ; Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) — 1F ; Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies) — XC ; Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies) — PC	XF	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)	XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2) — Dont déduction exceptionnelle pour investissement * — X9 ; Créance dégagée par le report en arrière du déficit — ZI	XG	10 682
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage	Y2	
	TOTAL II	XH	10 682

III. RÉSULTAT FISCAL

		Code	Montant	Code	Montant
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	10 203		
	déficit (II moins I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*				XL	7 260
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	2 943	XO	

En Euros.

QUADRATUS Informatique

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SARL AD SENIORS 37 31/08/2018

Détail des réintégrations diverses		
Détail des déductions diverses		
CICE		10 682
Total des déductions diverses	XG	10 682

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(10) DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2018

Désignation de l'entreprise : SARL AD SENIORS 37 — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	7 260
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	7 260
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	(0)
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(0)

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	7 055

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

QUADRATUS Informatique

En Euros.

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code général des Impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SARL AD SENIORS 37 — Néant ☐

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(130)	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
				- Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(2 059)	Dividendes		ZE	
			Autres répartitions		ZF	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Report à nouveau		ZG	(2 190)
TOTAL I	ØF	(2 190)	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	(2 190)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS			
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT		10 555	4 560
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ		10 077	8 869
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS		168	410
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		35	28
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST		9 861	12 331
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ		30 696	26 198
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW		520	75
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS)	9Z		2 992	2 022
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX		3 512	2 097
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	YY		12 877	6 281
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ		4 034	3 296
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*	ØB		76 356	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK		%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG			
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH			

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

En Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(12) **DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**

DGFiP N° 2059-A 2018

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL AD SENIORS 37 — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

		Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10) 19 %	Long terme (10) 15 % ou 12.8 %	Long terme (10) 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		–				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		–				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		–				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		–				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))								
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))				(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

QUADRA FUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(13) **AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2018

Désignation de l'entreprise : SARL AD SENIORS 37 — Néant [X] *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Origine			Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

14 SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AD SENIORS 37

Néant [X] *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8 % ❷	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

En Euros.

formulaire obligatoire (article 53A du code général des impôts)

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL AD SENIORS 37 Néant X *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve — donnant lieu à complément d'impôt ③	montants prélevés sur la réserve — ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

En Euros

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

16

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFiP N° 2059-E-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SARL AD SENIORS 37		Neant ☐ *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :			
Exercice ouvert le : 01/09/2017 et clos le : 31/08/2018	Durée en nombre de mois	1	2

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	195 022
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	195 022
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	1 069
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	1 069
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	180
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	20 400
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	140
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	20 720
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	175 370
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DFF).	SA	175 370

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	195 022	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	0	
Période de référence	GY	01/09/2017	GZ	31/08/2018		
Date de cessation	HR					

VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs		
Effectif moyen du personnel * :	YP	11
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

QUADRA LGS Informatique

En Euros

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1 / 1 (1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31082018

N° SIRET 80943730400045

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AD SENIORS 37

ADRESSE (voie) 9 RUE DE CLOCHEVILLE

CODE POSTAL 37000 VILLE TOURS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	2 100
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	900

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique: SARL — Dénomination: AD DEVELOPPEMENT
N° SIREN (si société établie en France): 500108642 — % de détention: 70.00 — Nb de parts ou actions: 2 100
Adresse : N° 12 — Voie: VILLA COEUR DE VEY
Code postal: 75014 — Commune: PARIS — Pays: France

Forme juridique — Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions
Adresse : N° — Voie
Code postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions
Adresse : N° — Voie
Code postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention — Nb de parts ou actions
Adresse : N° — Voie
Code postal — Commune — Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2): Mme — Nom patronymique: WITTEMANS — Prénom(s): STEPHANIE
Nom marital: DE FRANSSU — % de détention: 30.00 — Nb de parts ou actions: 900
Naissance : Date 240871 — N° Département — Commune: IXELLES — Pays: Belgique
Adresse : N° — Voie: LA CHEVRIERE
Code postal: 86220 — Commune: OYRE — Pays

Titre (2) — Nom patronymique — Prénom(s)
Nom marital — % de détention — Nb de parts ou actions
Naissance : Date — N° Département — Commune — Pays
Adresse : N° — Voie
Code postal — Commune — Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

En Euros

ad seniors

SARL AD SENIORS 37
Au capital de 3 000 €
Siège social : 9 rue de Clocheville
37000 Tours
RCS : 809 437 304

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25/02/2019

L'an deux mille dix-neuf
Le lundi 25 février,
A 11 heures,

Les associés d'AD Seniors 37 se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle Ordinaire, sur la convocation du gérant.

Mme Stéphanie de Franssu, en sa qualité de gérante de la Société, a pris la Présidence de l'Assemblée.

Sont présents ou représentés :

- La société AD DEVELOPPEMENT *Représentée par Monsieur Arnaud MAIGRE, son Gérant*	21 parts
- Mme Stéphanie de Franssu	9 parts

TOTAL composant le capital	30 parts

Le capital étant entièrement représenté, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Madame la Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des Associés :

- Les statuts de la Société,
- La feuille de présence,
- L'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 août 2018
- Les comptes de l'exercice social clos le 31 août 2018,
- Le rapport du gérant,
- Le projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée,

- Divers documents.

Elle rappelle à l'Assemblée l'ordre du jour suivant, sur lequel elle est appelée à délibérer :

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle :

- Rapports de la Gérance,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice 2017/2018,
- Quitus à la Gérance,
- Affectation du résultat,
- Approbation des conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de Commerce,
- Rémunération du gérant
- Questions diverses,
- Pouvoirs à conférer.

Madame la Présidente déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de la Gérance, le projet des résolutions, la liste des Associés ainsi que tous les autres documents et renseignements mentionnés par la loi et prévus par les statuts, ont été tenus à la disposition des Associés au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Lecture est successivement donnée du rapport de la Gérance.
Madame la Présidente déclare alors la discussion générale ouverte.

Diverses observations sont ensuite échangées et personne ne demandant plus la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTIONS RELEVANT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Gérant, approuve les comptes annuels de l'exercice 2017/2018 tenus sur 12 mois tels qu'ils lui sont présentés, et qui font ressortir un bénéfice de gestion de 20 061 €

Elle approuve en outre toutes les mesures et opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Elle donne, en conséquence, au gérant, quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de gestion de l'exercice social clos le 31 août 2018,

De la manière suivante	20 061 Euros
diminué du report à nouveau de	2 190 Euros
	---
soit ensemble	17 871 Euros
à la réserve légale	300 Euros
au poste de report à nouveau	17 571 Euros
	---
le solde, soit	0 Euros

Aucun dividende n'est distribué cette année.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'année 2018 a vu la conservation de conventions entre Ad développement et Ad seniors 37 entrant dans le champ de l'article L.225-38 et suivant du code de commerce :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide que le Gérant aura droit, en rémunération de ses fonctions à une somme fixe mensuelle égale à 1 500 € euros bruts par mois dès que l'entreprise facture 11 000,00 euros HT mensuels.

à une participation de 15% sur le chiffre d'affaires mandataire, payable mensuellement et calculée sur un chiffre d'affaires dépassant 11 000,00 euros HT par mois sur un exercice fiscal annuel.

à une participation de 5 % sur le chiffre d'affaires, payable mensuellement et calculée sur un chiffre d'affaires dépassant 11 000,00 euros HT par mois sur un exercice fiscal annuel.
Les primes doivent être considérées au regard de deux situations :

a) lorsque le CA grossit au-delà d'un certain point, et qu'il faudra embaucher en gestion
b) lorsque les charges d'exploitation s'élèvent de façon anormale

Par conséquent :

c) au-delà de 60 000,00 euros HT de CA mensuel la prime sera de l'ordre 1%, sans limite de chiffre d'affaires par la suite

d) si l'excédent brut d'exploitation (la différence entre le CA et les charges) est inférieur aux prévisions du business plan, la prime s'ajustera à la baisse. A savoir, l'excédent brut d'exploitation :

- est inférieur de 25% aux prévisions. Ce sera considéré comme un accident de parcours et la prime reste intacte, soit à 5% du CA jusqu'au 60 000,00 euros ht de CA et à 1% au-delà.
- est compris entre 25% et 50% de ce qui est prévu dans le business plan, la prime est diminuée de moitié, soit à 2,5% du CA jusqu'au 60 000,00 euros ht de CA et à 1% au-delà.
- est inférieur de plus de 50% par rapport à ce qui est prévu, la prime est annulée.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour l'accomplissement de toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal que les membres du bureau ont signé après lecture.

L'Associé *La Présidente*

ad seniors

SARL AD SENIORS 37
Au capital de 3 000 €
Siège social : 9 rue de Clocheville
37000 Tours
RCS : 809 437 304

L'Assemblée Générale Ordinaire du 25/02/2019
Rapport de gestion du gérant

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux dispositions légales et statutaires, à l'effet, de vous rendre compte de l'activité de notre Société au cours l'exercice clos le 31 août 2018, de vous présenter les comptes et le bilan dudit exercice et de les soumettre à votre approbation.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE :

Durant l'exercice social clos le 31 août 2018, notre chiffre d'affaires s'est inscrit à 195 022 € et nos produits d'exploitation à 196 090 €
L'exercice clos au 31/08/2018 porte sur 12 mois d'activités.

En regard, nos charges d'exploitation se sont inscrites à 174 612 €.

Parmi ces charges, les charges externes se sont inscrites à 30 696 €, les impôts, taxes et versements assimilés à 3 512 €, les charges de personnel à 129 368 €, les charges sociales à 7 236 € pour un effectif Etp de 5.2 personnes, les dotations aux amortissements à 3 484 €.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est ainsi ressorti en bénéfice de 21 478 €.

Les produits financiers se sont inscrits à 0 €. Les intérêts et charges assimilées se sont inscrits à 593 € les charges exceptionnelles à 0 €.

Le résultat courant avant impôts est ressorti en bénéfice de 20 885 €, le résultat net à 20 061 €.

II - BILAN DE LA SOCIETE AU 31 AOUT 2018 :

Au 31 août 2018, l'actif net immobilisé de la Société s'inscrit à 1 638 €, dont 468 € d'immobilisations incorporelles, 612 € d'immobilisations corporelles et 561 € d'immobilisation financières. L'actif circulant s'inscrit à 63 626 €, dont 37 792 € de comptes

clients et comptes rattachés, 10 840 € d'autres créances 15 020 € de banques et autres disponibilités et 500 € de charges constatées d'avance.

Au passif, les capitaux propres se chiffrent à 20 871 €, compte tenu du résultat de gestion de 20 061 €, les provisions pour risques et charges à 0 € et les dettes à 28 926 €, dont 14 278 € d'emprunts et dettes assimilées, 28 926 € de dettes fiscales et sociales et 701 € de fournisseurs et comptes rattachés.

Le total du bilan s'inscrit ainsi à 65 265 € au 31 août 2018.

III - PERSPECTIVES POUR 2019 :

Pour 2018/2019 la Société envisage d'atteindre un objectif de 12 000 h facturées sur 12 mois.

IV – APPROBATION DES COMPTES ET BILAN – QUITUS A LA GERANCE :

Nous vous demanderons d'approuver les comptes de l'exercice 2017/2018 tels qu'ils vous sont présentés ainsi que toutes les mesures et opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports.

Nous vous demanderons en conséquence de donner quitus à la Gérance de sa gestion.

V - AFFECTATION DU RESULTAT :

Nous vous proposerons d'affecter le bénéfice de gestion de l'exercice social clos le 31 août 2018,

De la manière suivante	20 061 Euros
diminué du report à nouveau de	2 190 Euros
	---
soit ensemble	17 871 Euros
à la réserve légale	300 Euros
au poste de report à nouveau	17 571 Euros
	---
le solde, soit	0 Euros

Aucun dividende n'est distribué cette année.

VI - REPARTITION DU CAPITAL :

Au 31 août 2018, la répartition du capital était la suivante :

- Mme Stéphanie de Franssu 9 parts
- Société Ad Développement 21 parts

Aucune autre modification n'est intervenue au cours de l'exercice 2018.

VII - FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :

Nous vous informons également que la Société n'a procédé à aucun investissement de recherche et de développement au cours de l'exercice 2017/2018.

VIII - FILIALES ET PARTICIPATIONS :

Pas de participations

Le Gérant